N°147 - 4 avril 2022

Contact

COMMUNE DE NEAUFLES-SAINT-MARTIN

Imprimé par nos soins

Sommaire

Conseil Municipal p2
Présentation budget p3-4
Commission travaux p4
Vie locale p5-7
Retour sur évènements p8-9
Evénements à venir p9-11
Numéros utiles p11
Dans le rétro p12
Infos pratiques p13-14
Nos amis les bêtes p15
Partages p15-16

Restons en lien

Mairie
19 rue St-Martin
27830 Neaufles St-Martin

02 32 55 00 04

Mairie.neaufles@yahoo.fr

Mairie
Neaufles-Saint-Martin

Panneau Pocket

Lundi
de 9h00 à 12h00 et
de 13h30 à 18h30

Mardi et vendredi
de 13h30 à 18h30

Jeudi
de 16h00 à 18h30

Mercredi et samedi
de 9h00 à 12h00

ZOOM SUR

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les élections présidentielles se dérouleront :

- ☞ 1er tour : dimanche 10 avril 2022
- ☞ 2ème tour : dimanche 24 avril 2022

Le bureau de vote pour notre commune se situera dans la Salle de la Mairie 19 rue St-Martin.

Il sera ouvert de 8h00 à 19h00 sans interruption, les 2 dimanches.

Pour pouvoir voter vous devez être inscrit sur les listes électorales et présenter obligatoirement une pièce d'identité avec photo (la carte d'électeur étant optionnelle).

LE MOT DU MAIRE

Chères Neaufléennes, chers Neaufléens,

La dernière réunion du Conseil Municipal a permis le vote du budget annuel, définissant l'axe central du programme pour 2022. Le budget, impacté par l'augmentation des dépenses 2021 liées à la pandémie, nous oblige à prioriser nos projets.

La volonté première des élus est de maintenir le taux d'imposition communal, sans l'augmenter.

La municipalité met tout en œuvre pour réduire ses coûts de fonctionnement tout en

Maintenant un service de qualité pour ses habitants.

Les beaux jours arrivants, nous commençons nos projets de printemps.

Pour commencer, deux cérémonies patriotiques seront organisées par la

Municipalité les samedis 23 avril et 07 mai 2022 à 17 Heures. Nous comptons sur

votre présence afin d'honorer le devoir de mémoire.

Puis, notre traditionnelle foire à tout, va pouvoir reprendre sa forme initiale le dimanche 08 mai prochain. Le samedi 14 mai, nous vous invitons à nous retrouver au Parc Nature pour une matinée de sensibilisation au nettoyage de notre patrimoine communal.

Bonne lecture à tous.

Jean Pierre FONDRILLE

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2022 *

Vote du compte administratif

Hors présence du Maire, sous la présidence de Mr Leroy, doyen, approbation du compte administratif 2021 par 12 voix pour et 2 abstentions.

Affectation des résultats de 2021 sur 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter au budget 2022 les résultats de 2021 comme suit :
Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2021 : 264 204,98 euros.
Après l'affectation obligatoire à la couverture de l'autofinancement et l'affectation à l'excédent reporté de fonctionnement, le total affecté au compte 1068 sera de 72 361,74 euros.

Vote du budget primitif 2022

Le budget 2022 est adopté par 12 voix pour et 3 abstentions, pour 1 0131 29.24 euros en recettes et dépenses de fonctionnement et pour 427 899,00 euros en recettes et dépenses d'investissement.

Subventions aux associations

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le versement des subventions communales pour un montant total de 21 750,00 euros. Le Conseil Municipal accepte le versement des subventions à l'unanimité.

Taxe d'aménagement chemin des Vignes

Monsieur le Maire expose que, depuis 2015 le taux de la taxe d'aménagement est de 5% pour les terrains situés de part et d'autre du chemin des Vignes. Les services fiscaux demandent que cette délibération soit complétée, notamment pour les terrains pouvant avoir un accès par la rue Alexandre Laurent. Compte-tenu de cet élément, la liste des terrains concernés est établie et validée par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

Mur de séparation entre la mairie et Mme Chevalier

Monsieur le Maire expose que le mur de séparation entre la mairie et la propriété de Madame Chevalier est en train de s'effondrer et qu'il convient de le réparer et de le rejointer.
3 devis sont proposés.
Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent le devis de M. Giguel Dominique, pour la part incombant à la mairie.

Modification des statuts de la Communauté de Communes – Compétence « Politique et cadre de vie »

Considérant la volonté et la demande des élus de voir la Communauté de Communes du Vexin Normand se doter d'une compétence afférente à un OPAH d'envergure communautaire . Vu le vote du Conseil communautaire en date du 24 février dernier ayant validé la suppression des statuts communautaires la compétence «politique du logement et cadre de vie» mais en parallèle ayant gardé l'OPAH en la basculant dans l'action sociale de l'intérêt communautaire afin de maintenir cette action au des habitants. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 11 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre, accepte les propositions évoquées ci-dessus.

Nouvelle convention Siège-Travaux rue du Vicariat rue St-Martin et rue du Bois

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le SIEGE 27 a modifié sa précédente convention de participation financière avec la commune de Neaufles Saint Martin.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise, Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière.

Autorisation au Maire de déposer une déclaration préalable pour les huisseries de l'école.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, pour les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées au nom de la commune, il convient de joindre au dossier une délibération autorisant Monsieur le Maire à déposer et à signer une demande.
A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer la demande de déclaration préalable de travaux pour la rénovation des huisseries de l'école et à signer tout document correspondant.

P R É S E N T A T I O N D U B U D G E T 2 0 2 2

Le vote du budget a eu lieu lors du dernier Conseil Municipal le 16 mars dernier. Chaque année vos élus doivent faire des choix et équilibrer les dépenses par rapport aux recettes. Voici ce qui a été retenu pour 2022 :

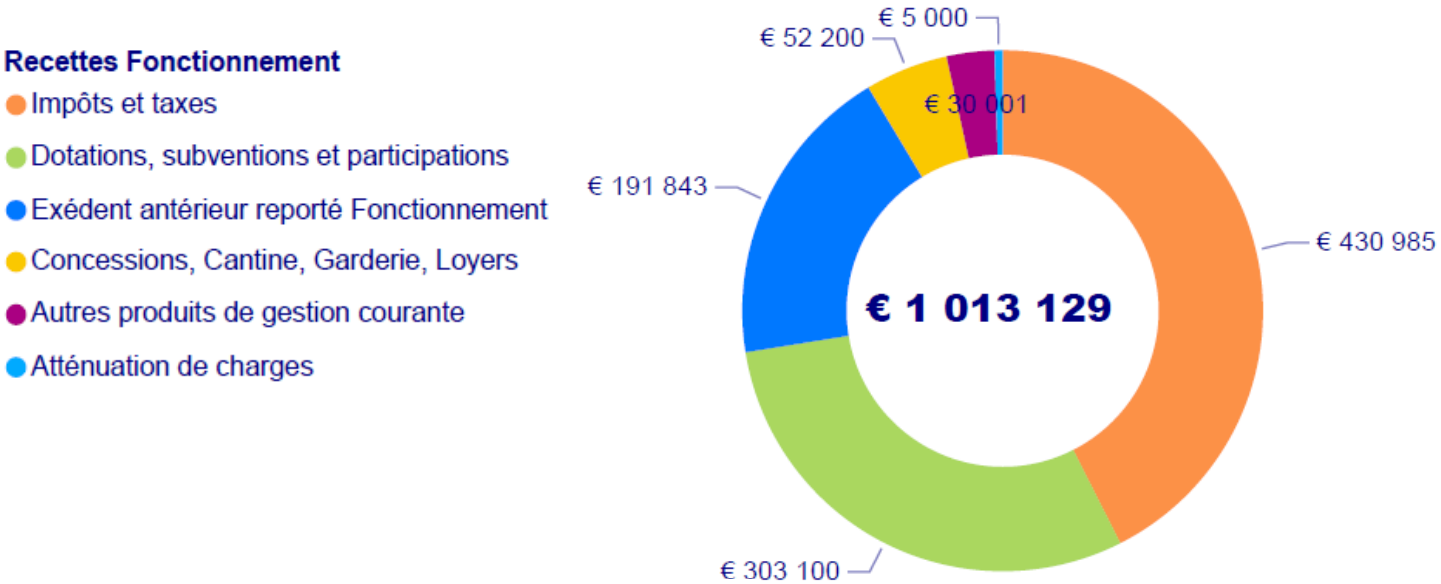

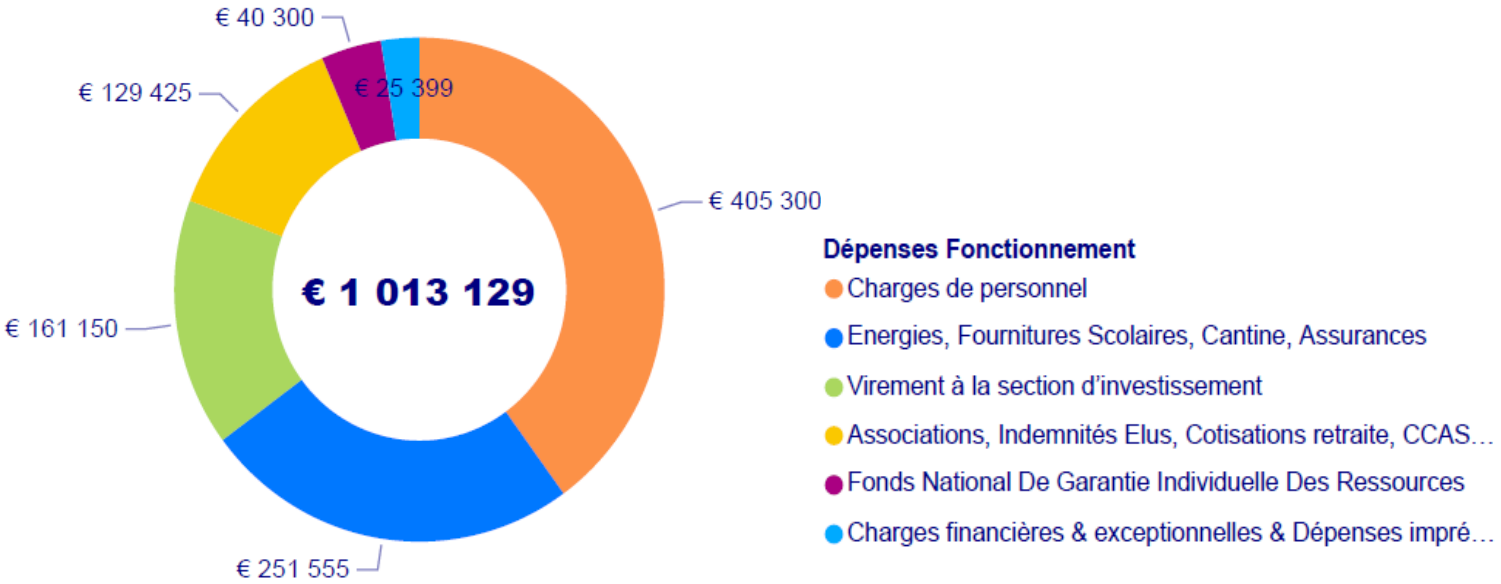

Recettes Investissement

- Virement de la section de fonctionnement (recettes)
- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions reçues (Ecole & PMR)
- Emprunt
- Solde d'execution d'investissement reporté

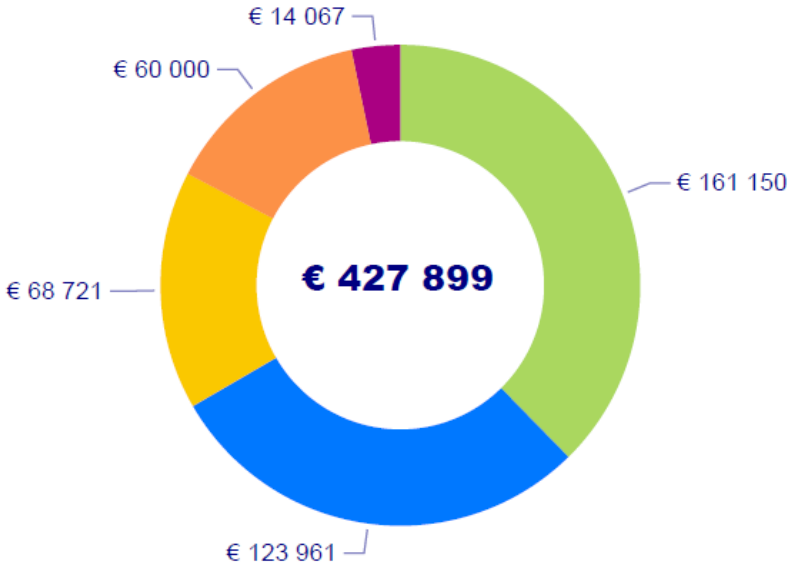

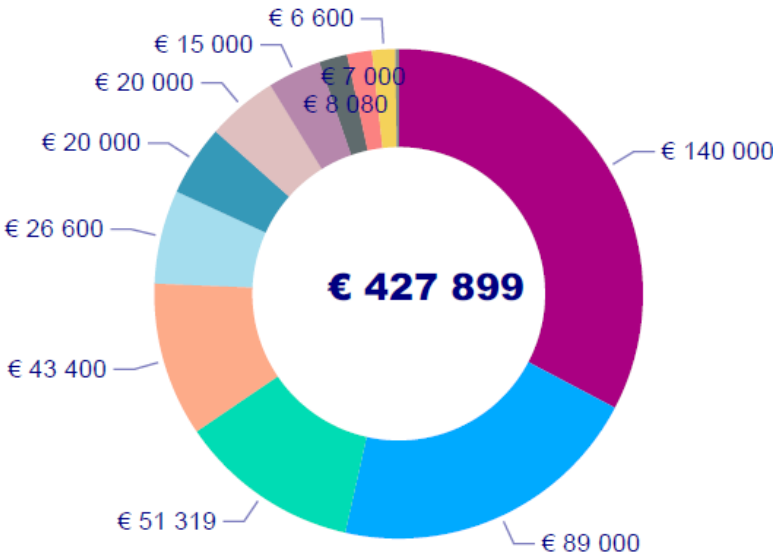

Dépenses Investissement

- Huisseries
- Ralentisseurs, Travaux chemins des Vignes- Sapins- Sente Chantemelles…
- Travaux rue(s) du bois; du Vicariat, Alexandre Laurent, Villegas
- Aménagement Accès Toilettes PMR/Travaux Mairie/Dalles béton/Vélux P…
- Emprunts et dettes assimilées
- Aménagement cimetière
- Route de Vernon Etude faisabilité Voie piétonne
- Puisard rue Sénécaux et caniveau bas rue du bois
- Achat Terrain 2eme Cimetière
- Auto laveuse et lave vaisselle salle des fetes
- Bornes à incendie
- Appel d'offre

L E S C O M M I S S I O N S M U N I C I P A L E S

LA COMMISSION TRAVAUX, ENTRETIEN DES BATIMENTS, VOIRIE

La commission des travaux, entretien des bâtiments, voirie travaille en étroite collaboration avec le service technique de la commune.

Elle veille à ce que l'entretien des voiries, bâtiments et espaces verts soit assuré.

Son rôle est de valider les dossiers de travaux, de faire des choix techniques, et budgétaires.

Elle est également force de propositions pour tous les travaux qui lui sembleraient nécessaires d'engager. Ces travaux sont proposés et soumis au vote du Conseil Municipal.

Ses membres élus sont :

M. Yvan Leroy, M. Jean-Paul Lejeune, M. Olivier Branle, Mme Diane Dechelle et M. Michel Chenouard.

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

Aux parents d'élèves

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2022 sont en cours.

Les inscriptions sont obligatoires chaque année.

Vous devez retirer en mairie un dossier d'inscription, quelle que soit la classe où rentrera votre enfant en septembre prochain.

Merci de retourner en mairie, dans les meilleurs délais, le dossier renseigné et accompagné des pièces demandées.

Pour toutes nouvelles inscriptions à l'école, garderie et cantine, les dossiers sont à compléter dès à présent

LA GYM DOUCE CONTINUE EN SEPTEMBRE - CCAS

Siel Bleu
Donnons de la vie aux années !

Mise en place depuis septembre 2021, la Gym douce rencontre un vif succès auprès de nos séniors.

Aussi, les membres du CCAS ont voté la continuité de ces cours en septembre prochain.

Afin de faire profiter de cette prestation à un plus grand nombre de personnes, l'âge minimum requis passera à 60 ans au lieu de 65 ans actuellement.

Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire auprès du 02.32.55.00.04

Pour information, actuellement, les cours sont dispensés le mardi de 10h à 11h de septembre à juin (hors vacances scolaires) dans la salle des fêtes.

Et, ils sont gratuits !

ETAT CIVIL

Au cours de l'année passée, ont eu lieu dans la commune :

5 Mariages
et
3 Pacs

5 naissances
dont
3 garçons et
2 filles

Et, hélas, 14 décès sont à regretter dans la commune en 2021,
5 dames et 9 messieurs

REMISE DE CARTE D'ELECTEUR AUX JEUNES NEAUFLEENS

Dimanche 27 mars, les jeunes Neaufléens étaient au rendez-vous pour la cérémonie de remise de leur 1ère carte d'électeur.

Après avoir rappelé la nécessité de l'action de vote et les valeurs républicaines, c'est autour d'un verre de l'amitié qu' Eloïse, Margaux, Jarod et Maxime ont échangé avec le Maire et ses 4 adjoints .

APRES MIDI JEUX – CCAS

L'après-midi jeux a pris son envol fin février dans la petite salle des fêtes derrière la mairie. Chaque lundi, à partir de 14h00, des Neaufléens de tout âge se rencontrent pour un moment ludique et convivial. Au menu : tarot, jeux de cartes, scrabble, échecs, jeux de société et parties de rire.

Aucune inscription n'est demandée, vous venez quand vous le souhaitez, pour le temps que vous voulez.

Les membres du CCAS vous y attendent dans la joie et la bonne humeur.

TRAVAUX—AMÉNAGEMENTS DE LA COMMUNE

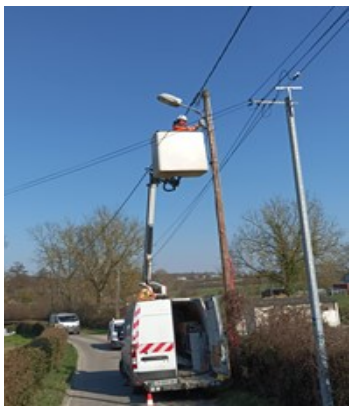

Dans le cadre de notre politique de l'énergie raisonnée, nous poursuivons le remplacement d'ampoules « ancienne génération » par des LED.

Les rues des Chantemelles et Jules Villégas en sont désormais dotées.

Un puisard rue des Sapins a été installé afin d'éviter les inondations d'eaux pluviales dans cette rue.

Le terrain communal se pare d'équipements d'agrément afin que les Neaufléens s'adonnent à des activités sportives. Après le city stade installé en 2015, c'est une table de ping-pong et une table d'échecs/dames qui sont en cours d'installation.

Pour parfaire cet endroit que nous voulons être un espace convivial et ludique, des bancs et poubelles viendront dans les prochains jours rejoindre ces équipements.

Une aire de jeux enfants sera installée quant à elle en 2023.

Le city stade à disposition 7 jours/7

RETOUR SUR ÉVÉNEMENTS

LA SOIRÉE TARTIFLETTE — LE 26 FÉVRIER 2022

La soirée a fait salle comble, les Neaufléens étaient heureux de se retrouver dans une ambiance sympathique.

Le repas concocté par les membres de Neaufles Anim' dans la joie et la bonne humeur.

UKRAINE—CONCERT LE SAMEDI 26 MARS 2022

Un succès pour cette soirée en soutien aux réfugiés Ukrainiens.

Vous vous êtes déplacés en grand nombre à cette soirée et avez fait preuve de grande générosité à leur égard.

Le Quartet Swing Time, Bastring jazz et java, à Babar vous ont offert une soirée rythmée aux sons de Bossa nova, de jazz, de tango et d'accordéon musette.

Le chanteur Babar nous a délecté de titres français ô combien appréciés de tous.

Ce fut un véritable moment d'osmose entre ces formations musicales pour le plus grand bonheur d'un public averti.

La belle recette de la soirée de plus de 1 300 € a été intégralement reversée au Secours Populaire Urgence Ukraine.

Merci aux musiciens et aux bénévoles de Neaufles Anim' pour cet instant musical.

ÉVÉNEMENTS A VENIR

CHASSE AUX ŒUFS DE PAQUES—DIMANCHE 17 AVRIL 2022

Neaufles Anim' attend les enfants de Neaufles St-Martin

le dimanche 17 avril 2022 à 10h00

pour une chasse aux œufs

dans la cour de l'école (21 rue St-Martin)

Cette animation est réservée aux enfants âgés de 3 à 11 ans.

Afin d'organiser au mieux cette matinée, l'inscription est nécessaire (bulletin dans ce journal).

Merci de les déposer dans la boite aux lettres de Neaufles Anim' située à l'extérieur de la Mairie

jusqu'au jeudi 14 avril dernier délai.

JOURNÉE DES DÉPORTÉS – LE 24 AVRIL 2022

En raison du 1er tour des élections présidentielles, l'hommage rendu aux personnes déportées sera avancé au samedi 23 avril 2022 à 17h00.

Il débutera au Monument aux Morts situé à l'angle des rues Alexandre Laurent et Sénécaux.

Merci de votre présence.

CINE RURAL – SAMEDI 30 AVRIL 2022–CCAS

Le samedi 30 avril, 2 films

vous sont proposés

- **A 15h00 - VAILLANTE**
- **A 18h00—MAISON DE RETRAITE**

Nous vous y attendons nombreux.

Pour rappel ces projections sont gratuites et réservées aux Neaufléens

ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

La Foire à tout du village étant programmée également le 8 mai, la cérémonie d'anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 sera avancée

au samedi 7 mai 2022 à 17h00.

Rendez-vous au Monument aux Morts situé à l'angle des rues Alexandre Laurent et Sénécaux.

FOIRE A TOUT– DIMANCHE 8 MAI 2022

Nouvelle édition de la Foire à tout de Neaufles St-Martin

le dimanche 8 mai 2022.

Dans le périmètre traditionnel : autour de la mairie et dans les rues adjacentes.

Prix du mètre linéaire particulier 4 € - professionnel 8 €

Restauration sur place assurée par Neaufles Anim'

Pour les modalités d'inscription, merci de contacter le 06 04 09 31 02.

MATINÉE DE NETTOYAGE DU PARC NATURE—14 MAI 2022

Nous vous invitons à participer au nettoyage du parc nature

le samedi 14 mai prochain.

Cette matinée est ouvert aux petits* et grands.

Rendez-vous à 9h00 sur le parking du Parc Nature munis de vos gants et de votre bonne humeur.

Cette matinée sera encadrée par le SYGOM, les détritus ramassés seront pesés.

A l'issue du nettoyage un verre de l'amitié sera offert aux participants.

** sous la responsabilité d'un adulte*

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la mairie (tél. 02.32.55.00.04)

ENVIRONNEMENT—TOUS AU COMPOST !

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un procédé naturel de dégradation des déchets organiques (appelés également des bio-déchets) en présence d'oxygène et d'eau, par le biais de micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries...).

Pourquoi composter ?

Le compostage à domicile est un moyen simple et efficace pour limiter la quantité d'ordures ménagères (et donc les coûts de collecte et de traitement de ces déchets).

De plus, en compostant, vous produisez un amendement de qualité économique et écologique pour votre terre : le compost favorise en effet la vie du sol en renforçant le stock d'humus et en améliorant sa fertilité.

Comment obtenir un bon compost ?

Des règles simples sont à observer pour produire un bon compost :

Mélanger les différentes catégories de déchets.

Aérer et brasser pour fournir en oxygène les micro-organismes responsables du compostage et pour obtenir un compost de qualité homogène.

Surveiller l'humidité : arroser quand c'est trop sec et assécher quand c'est trop humide en étalant le compost au soleil ou en le mélangeant avec de la terre ou du compost sec...
Surveiller son compost afin de réagir rapidement.

Quels déchets pouvons-nous composter ?

Pratiquement tous les déchets organiques produits par une famille peuvent se composter :
- déchets de repas : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés...

⇒ déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles mortes, fleurs fanées, mauvaises herbes...

⇒ déchets de maison : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, plantes d'intérieur,...

⇒ déchets plus difficiles à composter : les déchets très ligneux : tailles, branches, les os, les noyaux, les trognons de chou, certaines mauvaises herbes...

⇒ déchets plus difficiles à composter : les déchets très ligneux : tailles, branches, les os, les noyaux, les trognons de chou, certaines mauvaises herbes...

NUMÉROS UTILES

Mairie de Neaufles Saint Martin - 02 32 55 00 04
Samu 15 – Pompiers 18 - Gendarmerie 17
Hôpital de Gisors – 02 32 27 76 76

Enfance maltraitée - 119
Service aux malentendants – 114
Violences conjugales - 3919

ANCIENS COMMERCES DE NOTRE VILLAGE (SUITE ET FIN)

La plupart des commerces de notre village se situaient sur l'artère principale rue Alexandre Laurent.
Néanmoins, quelques échoppes se trouvaient dans d'autres rues du village, notamment :
rue de la poste : un café épicerie bistrot et réparation de vélos : tenu notamment par M. et Mme BELLAGABA.

Rue Sylvain Sénécaux , Michel SENECAUX, notre marchand de charbon et de fuel dont le camion sillonnait sans relâche les rues de notre village *(merci à Sylvain et Véronique pour leurs photos d'archive).*

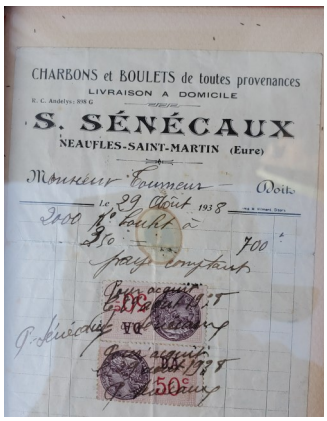

Aux Bosquets se situait un Hôtel Restaurant relais de chasse tenu par M. et Mme VILLEGAS puis par la famille HILMER.

520 GISORS ⇔ ROUEN

HORAIRES VALABLES DU 1ER SEPTEMBRE 2021 AU 31 AOÛT 2022 INCLUS

	Lu au Sa	LMJV	Lu et Me	Lu au Sa	Lu au Ve	Lu au Sa	Lu au Ve	Samedi	Lu au Ve	Lu au Ve	Me et Sa	LMJV	Lu au Ve	Lu au Ve	Lu au Ve
Périodes de fonctionnement	PS			PVS-ÉTÉ	PS			PVS	PVS ÉTÉ	PS	PS-PVS	PS	PS	TA	PS-PVS-ÉTÉ
Correspondance à Rouen / Gare routière															
GISORS / Gare SNCF	06:35	06:35	-	07:00	07:30	08:20	12:25	12:30	12:30	13:10	13:30	16:05	17:05	18:15	19:15
GISORS / Place Blanmont	06:38	06:38	-	07:03	07:33	08:25	12:28	12:33	12:33	13:13	13:32	16:10	17:10	18:18	19:18
GISORS / Hopital	06:40	06:40	-	07:05	07:35	08:27	12:30	12:35	12:35	13:15	13:34	16:12	17:12	18:20	19:20
NEAUFLES ST MARTIN / Les Bosquets	06:42	06:42	-	07:07	07:37	08:29	12:32	12:37	12:37	13:17	13:37	16:14	17:14	18:22	19:22
BEZU ST ELOI / Les Vignes	06:44	06:44	-	07:09	07:39	08:31	12:34	12:39	12:39	13:19	13:41	16:22	17:20	18:24	19:24
BEZU ST ELOI / Reine Blanche	06:45	06:45	-	07:10	07:40	08:32	12:35	12:40	12:40	13:20	13:42	16:23	17:21	18:25	19:25
BEZU ST ELOI / La Poste	06:46	06:46	-	07:11	07:41	08:33	12:36	12:41	12:41	13:21	13:43	16:24	17:22	18:26	19:26
BEZU ST ELOI / Place de la Libération	06:47	06:47	-	07:12	07:42	08:34	12:37	12:42	12:42	13:22	13:44	16:25	17:23	18:27	19:27
BERNOUVILLE / Mairie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13:45	16:26	17:24	-	-
ETREPAGNY / Cimetière	06:53	06:53	-	07:18	07:48	08:40	12:43	12:43	12:43	13:28	13:51	16:33	17:33	18:33	19:33
ETREPAGNY / Hotel de Ville	06:55	06:55	-	07:20	07:50	08:42	12:45	12:50	12:50	13:30	13:53	16:35	17:35	18:35	19:35
LE THIL EN VEXIN / Ecole	06:59	06:59	-	07:23	07:53	08:45	12:48	12:53	12:53	13:33	13:56	-	-	18:38	19:38
SAUSSAY LA CAMPAGNE / Mairie	07:02	07:02	07:00	07:26	07:56	08:48	12:50	12:55	12:56	13:36	14:00	-	-	18:41	19:40
ECOUIS / Mairie	07:09	07:09	07:09	07:33	08:03	08:53	-	-	13:01	13:41	-	-	-	18:48 (1)	-
VAL D'ORGER / GRAINVILLE - Grand Mare	07:17	07:17	07:17	07:41	08:11	09:02	-	-	13:10	13:50	-	-	-	18:56 (1)	-
FLEURY SUR ANDELLE /RD 6014 - Hôtel	07:21	07:21	07:21	07:45	08:20	09:07	-	-	13:15	13:55	-	-	-	19:00 (1)	-
BOURG BEAUDOIN / RD6014 n°68	07:28	07:28	07:28	07:53	-	09:13	-	-	13:21	14:01	-	-	-	-	-
BOURG BEAUDOIN / RD6014 - Mairie	07:29	07:29	07:29	07:54	-	09:14	-	-	13:22	14:02	-	-	-	-	-
MESNIL RAOUL / RD6014 - Garage Peugeot	07:31	07:31	07:31	07:56	-	09:18	-	-	13:26	14:06	-	-	-	-	-
BOOS / Gendarmerie	07:35	07:35	07:35	08:03	-	09:24	-	-	13:32	14:12	-	-	-	-	-
FRANQUEVILLE SAINT PIERRE / Lycée Galilée	07:45	07:45	07:45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FRANQUEVILLE SAINT PIERRE / Lycée La Providence	08:00	08:00	08:00												
FRANQUEVILLE SAINT PIERRE / RD6014 x Thiers	08:02	08:02	08:02	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FRANQUEVILLE SAINT PIERRE / RD6014 - La Garenne	-	-	-	08:07	-	09:28	-	-	13:36	14:16	-	-	-	-	-
MESNIL ESNARD / RD6014 x Arrêt Rue de Belbeuf	08:07	08:07	08:07	08:10	-	09:32	-	-	13:40	14:20	-	-	-	-	-
BONSECOURS / RD6014 - Mairie	08:15	08:15	08:15	08:15	-	09:37	-	-	13:45	14:25	-	-	-	-	-
ROUEN / Gare routière - Quai C	08:30	08:30	08:30	08:30	-	09:50	-	-	13:55	14:35	-	-	-	-	-
Correspondance à Rouen / Gare routière															

520 ROUEN ⇔ GISORS

HORAIRES VALABLES DU 1ER SEPTEMBRE 2021 AU 31 AOÛT 2022 INCLUS

	Lu au Ve	S	Lu au Ve	Lu au Sa		Lu au Ve		Lu au Sa	Lu au Ve	S		Me		Lu au Ve	LMJ	Ve	Me	Lu au Ve	LMJV	
Périodes de fonctionnement	TA	PS		PVS-ÉTÉ	PS		PVS-ÉTÉ	PS	TA	PVS-ÉTÉ	TA	PS						PVS-ÉTÉ	PS	
Correspondance à Rouen / Gare routière																				
ROUEN / Gare Routière	-	-	-	-	-	-	10:55	11:15	-	-	12:10	12:20	-	16:20	16:20	16:20	17:10	17:10	17:10	17:10
BONSECOURS / RD6014 - Mairie	-	-	-	-	-	-	11:00	11:30	-	-	12:25	12:25	-	16:35	16:35	16:35	17:25	17:25	17:25	17:25 (3)
MESNIL ESNARD / Lycée La Providence	-	-	-	-	-	-	-	11:40	-	-	12:40(1)	12:40	12:40	16:40	16:40	16:40	-	-	17:40	17:40
MESNIL ESNARD / RD6014 x Arrêt Rue de Belbeuf	-	-	-	-	-	-	11:05	-	-	-	12:40(2)	-	-	-	-	-	17:30	17:30	-	-
FRANQUEVILLE / RN6014 - La Garenne	-	-	-	-	-	-	11:10	11:45	-	-	12:45	12:45	12:45	-	-	-	-	17:35	-	-
FRANQUEVILLE / RD6014 x Rue Thiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17:50	17:50
BOOS / Gendarmerie	-	-	-	-	-	-	11:20	11:50	-	-	12:50	12:50	12:50	16:50	16:50	16:50	17:40	17:40	17:55	17:55
MESNIL RAOUL / RD6014 - Garage Peugeot	-	-	-	-	-	-	11:23	11:53	-	-	12:53	12:53	12:53	17:00	17:00	17:00	17:47	17:47	18:02	18:02
BOURG BEAUDOIN / RD 6014 - Mairie	-	-	-	-	-	-	11:25	11:55	-	-	12:55	12:55	12:55	17:06	17:06	17:06	17:49	17:49	18:04	18:04
BOURG BEAUDOIN / RD6014 N°68	-	-	-	-	-	-	11:26	11:56	-	-	12:56	12:56	12:56	17:07	17:07	17:07	17:50	17:50	18:05	18:05
FLEURY SUR ANDELLE / RD6014 - Hôtel	-	-	06:30	-	-	08:30	11:30	12:00	-	-	12:59	13:00	13:00	17:10	17:15	17:10	17:54	17:54	18:09	18:09
VAL D'ORGER / GRAINVILLE - Grand Mare	-	-	06:36	-	-	08:34	11:35	12:05	-	-	13:03	13:05	13:05	17:14	-	17:14	17:58	17:58	18:13	18:13
ECOUIS / Mairie	-	-	06:44	-	-	08:42	11:46	12:16	-	-	13:11	13:16	13:16	17:22	-	17:22	18:05	18:05	18:20	18:20
SAUSSAY LA CAMPAGNE / Mairie	05:45	05:45	06:51	06:55	07:15	08:49	11:53	12:23	11:25	11:35	13:18	13:23	13:23	17:29	-	17:29	18:12	18:12	18:27	18:27
LE THIL EN VEXIN / Ecole	05:50	05:50	06:54	06:59	07:20	08:55	11:59	12:29	11:31	11:41	13:24	13:29	13:29	17:35	-	17:35	18:18	18:18	18:33	18:33
ETREPAGNY / Hotel de Ville	05:51	05:51	06:57	07:02	07:25	09:00	12:04	12:36	11:36	11:46	13:29	13:36	13:36	17:40	-	17:40	18:23	18:23	18:38	18:38
ETREPAGNY / Cimetière	05:55	05:55	06:59	07:04	07:27	09:02	12:06	-	11:38	11:48	13:31	-	-	17:42	-	17:42	18:25	18:25	18:40	18:40
BERNOUVILLE / Mairie	-	-	-	-	07:30	09:07	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BEZU ST ELOI / Place de la Libération	05:59	05:59	07:03	07:08	07:31	09:08	12:07	12:37	11:39	11:49	13:32	13:37	13:37	17:44	-	17:44	18:27	18:27	18:42	18:42
BEZU ST ELOI / La Poste	06:00	06:00	07:04	07:09	07:32	09:09	12:08	12:38	11:40	11:50	13:33	13:38	13:38	17:45	-	17:45	18:28	18:28	18:43	18:43
BEZU ST ELOI / Reine Blanche	06:01	06:01	07:05	07:10	07:33	09:10	12:09	12:39	11:41	11:51	13:34	13:39	13:39	17:46	-	17:46	18:29	18:29	18:44	18:44
BEZU ST ELOI / Les Vignes	06:02	06:02	07:06	07:11	07:34	09:11	12:10	12:40	11:42	11:52	13:35	13:40	13:40	17:47	-	17:47	18:30	18:30	18:45	18:45
NEAUFLES ST MARTIN / Les Bosquets	06:04	06:04	07:08	07:13	07:38	09:15	12:12	12:42	11:44	11:54	13:37	13:42	13:42	17:50	-	17:50	18:33	18:33	18:48	18:48
GISORS / Hopital	06:07	06:07	07:10	07:15	07:40	09:16	12:14	12:44	11:45	11:55	13:39	13:44	13:44	17:54	-	17:54	18:37	18:37	18:52	18:52
GISORS / Place Blanmont	06:10	06:10	07:12	07:17	07:42	09:17	12:16	12:46	11:47	11:57	13:41	13:46	13:46	17:56	-	17:56	18:39	18:39	18:54	18:54
GISORS / Gare SNCF	06:15	06:15	07:15	07:20	07:45	09:20	12:20	12:50	11:50	12:00	13:45	13:50	13:50	18:00	-	18:00	18:45	18:45	19:00	19:00
Correspondance à Gisors / Gare SNCF																				

250 ÉTREPAGNY ⇔ GASNY ⇔ VERNON

HORAIRES VALABLES DU 1ER SEPTEMBRE 2021 AU 31 AOÛT 2022 INCLUS

	Lu au Sa	S	Me	LMJV
Période de fonctionnement	TA	PS		
ÉTREPAGNY / Mairie	06:30	-	-	-
ÉTREPAGNY / Cimetière	06:32	-	-	-
BÉZU-SAINT-ELOI / Place de la Libération	06:37	-	-	-
BÉZU-SAINT-ELOI / Reine Blanche	06:39	-	-	-
BÉZU-SAINT-ELOI / Les Vignes	06:40	-	-	-
NEAUFLES-SAINT-MARTIN / Les Bosquets	06:43	-	-	-
GISORS / Gare SNCF*	06:50	13:10	13:25	18:00
GISORS / Lycée L. Michel	-	13:15	13:30	18:05
GISORS / Place Blanmont	06:55	13:18	13:33	18:08
NEAUFLES-SAINT-MARTIN / Église	06:59	13:23	13:38	18:13
DANGU / Rue St-Jean n°16	07:03	13:32	13:47	18:17
GUERNY / Gisancourt-Vieux Manoir	07:06	13:34	13:50	18:20
GUERNY / Centre	07:08	13:37	13:52	18:22
CHÂTEAU-SUR-EPTE / Bordeaux St-Clair	07:10	13:39	13:54	18:24
CHÂTEAU-SUR-EPTE / Rue de la Libération	07:11	13:40	13:55	18:25
VEXIN SUR EPTE / BERTHENONVILLE / Carrefour D8 x D146	07:12	13:45	14:00	18:30
VEXIN SUR EPTE / AVENY / Château	07:14	13:49	14:04	18:34
VEXIN SUR EPTE / BUS-ST-REMY / St-Rémy	07:16	13:52	14:07	18:37
BRAY ET LU / Gare SNCF	07:18	13:55	14:10	18:40
VEXIN SUR EPTE/ FOURGES / RD5 Rés. Le Poteau	07:24	13:59	14:14	18:44
GASNY / Salle des Fêtes	07:30	14:04	14:19	18:49
STE-GENEVIEVE-LES-GASNY / RD 5 Route de la Chapelle	07:38	14:12	14:27	18:57
GIVERNY / La Musardière	07:43	14:17	14:32	19:02
VERNON / Gare SNCF*	07:48	14:20	14:37	19:07
VERNON / Gare Routière*	07:51	14:25	14:40	19:10
VERNON / Lycée G. Dumézil	08:05 (1)	-	-	-

250 VERNON ⇔ GASNY ⇔ ÉTREPAGNY

HORAIRES VALABLES DU 1ER SEPTEMBRE 2021 AU 31 AOÛT 2022 INCLUS

	Lu au Sa	Me et S	Lu au Sa
Période de fonctionnement	PS		TA
VERNON / Lycée G. Dumézil	-	13:05	18:10 (1)
VERNON / Gare Routière*	06:45	13:10	18:15
VERNON / Gare SNCF*	06:48	13:15	18:20
GIVERNY / La Musardière	06:58	13:20	18:30
STE-GENEVIEVE-LES-GASNY / RD 5 Route de la Chapelle	07:03	13:25	18:35
GASNY / Salle des Fêtes	07:11	13:33	18:43
VEXIN SUR EPTE/ FOURGES / RD5 Rés. Le Poteau	07:15	13:37	18:47
BRAY ET LU / Gare SNCF	07:20	13:42	18:52
VEXIN SUR EPTE / BUS-ST-REMY / St-Rémy	07:22	13:44	18:54
VEXIN SUR EPTE / AVENY / Château	07:24	13:46	18:56
VEXIN SUR EPTE/ BERTHENONVILLE / Carrefour D8 x D146	07:27	13:49	18:59
CHÂTEAU-SUR-EPTE / Rue de la Libération	07:30	13:52	19:02
CHÂTEAU-SUR-EPTE / Bordeaux Saint-Clair	07:31	13:53	19:03
GUERNY / Centre	07:33	13:55	19:07
GUERNY / Gisancourt-Vieux Manoir	07:35	13:57	19:09
DANGU / Rue St-Jean n°16	07:39	14:01	19:12
NEAUFLES-SAINT-MARTIN / Église	07:43	14:05	19:17
GISORS / Place Blanmont	07:50	14:12	19:24
GISORS / Lycée L. Michel	07:58	-	-
GISORS / Gare SNCF	08:03	14:25	19:36
NEAUFLES-SAINT-MARTIN / Les Bosquets	-	14:30	19:41
BÉZU-SAINT-ELOI / Les Vignes	-	14:33	19:44
BÉZU-SAINT-ELOI / Reine Blanche	-	14:34	19:45
BÉZU-SAINT-ELOI / Place de la Libération	-	14:36	19:47
ÉTREPAGNY / Cimetière	-	14:41	19:52
ÉTREPAGNY / Mairie	-	14:45	19:55

N O S A M I S L E S B E T E S

COMMENT ILS NOUS VOIENT (SUITE) : LES OISEAUX, UN REGARD D'AIGLE

Ils n'ont qu'un odorat infime mais en revanche leur vision est parfois plus qu'extraordinaire.

Regardez le rapace qui, en vol stationnaire à plusieurs dizaines de mètres va repérer et fondre sur le malheureux mulot qui s'est aventuré dans les chaumes, le pigeon qui repère le moindre grain de blé, l'hirondelle qui en plein vol avale de plus petit des insectes.

Chaque œil voit indépendamment de son côté, quant aux rapaces qui ont les yeux rapprochés à l'avant du front, ils ont, eux, une vision binoculaire efficaces et en plus, ils peuvent tourner les yeux dans tous les sens et même voir derrière eux !

Une certitude, ils voient les couleurs sûrement aussi bien que nous. Le plumage coloré des males stimule des femelles dans les parades nuptiales et les accouplements.

La vision des couleurs agit sur leur comportement. Par exemple, le bébé goéland tape sur la tache rouge du bec de ses parents pour obtenir de la nourriture et le rouge gorge adulte ne s'attaque à un autre male que s'il a déjà formé la tache orange de son plastron.

Merci au Docteur Rousselet-Blanc

P A R T A G E S

Ballade à Giverny

C'est en 1983 que Claude Monet, chef de file des impressionnistes s'installe à Giverny afin d'y peindre « en plein air ». Il y créait non seulement un jardin où se succèdent de nombreuses variétés de fleurs : jonquilles, tulipes, pivoines, dahlias, glycines, iris, narcisse, pavots, capucines et bien entendu des roses mais également un jardin d'eau orientaliste, plus intimiste, le plan d'eau est entouré de bambous, saules pleureurs, des ginkgos. Nageant sur l'étang, les fameux nymphéas mondialement connus, peints sous toutes leurs formes par Claude Monet. Un petit pont japonais vient parfaire ce lieu empli de calme.

Le temps d'une visite (jardin et maison du maitre) l'émotion est palpable lorsqu'on imagine le maitre déambulant dans les allées du jardin à la recherche d'un endroit propice à une bonne toile.

En 1926 Claude Monet s'éteint. Il restera pour l'éternité dans ce village : inhumé dans le cimetière de l'église auprès de sa femme et de certains de ses enfants.

Tarif Maison et jardin : adulte 11 €, enfant de +7 ans et étudiants 6,50 €, personne avec handicap 5,50 € - distance Neaufles St-Martin/Giverny 31 kms.

Également à Giverny jusqu'au 3 juillet 2022 : Exposition Monet/Rothko au Musée des Impressionnistes.

Rencontre entre 2 artistes majeurs du XXème siècle : le maitre de l'impressionnisme et celui de la peinture par champs de couleur (6 œuvres tardives de Claude Monet et 6 œuvres de Marc Rothko).

(Entrée plein tarif 10.80 €, tarif réduit 7.80 € et gratuit pour les moins de 18 ans).

LA PIVOINE, FLEUR DE PRINTEMPS

La pivoine : une plante mythique et légendaire

- Nom latin : *Paeonia*
- Catégorie : plante vivace
- Famille : Paeoniacées.
- Origine : horticole
- Exposition : plein soleil, mi ombré
- Terre : substrat riche et bien drainé.

On retrouve la pivoine en Europe, au Japon, en Amérique du Nord ou en Chine. Les Chinois la considèrent comme une plante de légende… Elle est d'ailleurs souvent présentées dans des contes et fables provenant d'Asie. Elle y est souvent associée à la beauté féminine et à l'amour.

Nous connaissons mieux la pivoine par Homère qui, dans l'Iliade, évoque Péon, le médecin des dieux de l'Olympe qui aurait guéri Hadès blessé par hercule grâce aux racines de pivoines. Une autre légende grecques raconte l'histoire de la nymphe Péone qui était courtisée par les dieux de l'Olympe et qui fut, par jalousie transformée en une fleur au mille pétales.

Comment entretenir la pivoine

La pivoine est une très belle fleur qui se plante au printemps ou en automne. Elle se décline soit en vivace herbacée soit en arbuste ou sous-arbrisseau. Si vous adorez cette fleur et que vous souhaitez la cultiver, c'est tout a fait possible. Attention toutefois, si elle se plait à un endroit ne la déplacez plus car elle boudera.

Utilisée en tant que plante médicinale par les Grecs dès l'Antiquité, la pivoine plaît surtout pour ses belles couleurs, une fois le printemps et l'été venus. Elle reste très fragile et doit être maniée avec précaution. Gare donc aux coups de vent et aux mauvaises conditions climatiques qui peuvent la mettre à mal.

Enfin, sachez que la pivoine ne se taille pas, bien qu'il est possible de les équilibrer, à condition de se montrer très précautionneux et patient, pour le faire au bout de la deuxième ou troisième année. La pivoine se distingue en outre par le fait qu'elle peut rester de très nombreuses années au même endroit.

RECETTE — COQUILLES SAINT JACQUES AU CIDRE NORMAND

Pour 4 personnes :
Temps de préparation : 10 mn
Temps de cuisson : 10 mn

Ingrédients :
- 12 noix de St-Jacques
- 10 cl de crème fraiche
- 15 cl de cidre doux
- 1 noisette de beurre
- 1 citron
- 1 cuillère à café de sucre
- persil

Préparation

1. Commencez par faire revenir à la poêle les coquilles St-Jacques avec une noisette de beure.
2. Versez le cidre jusqu'à absorption.
3. Versez ensuite la crème fraiche, puis le jus d'un 1/2 citron et le sucre.
4. Terminez enfin avec la fleur de sel puis ajouter le persil ciselé. C'est prêt !

Astuce : vous pouvez servir ce plat avec des pommes dorées en même temps dans la poêle ou bien une poêlée de pommes de terre